FICHE DE SUIVI MOUVEMENT Phase d'ajustement

Fiche de suivi à retourner accompagnée de la liste de vœux à :

Syndicat des Enseignants UNSA- Maison des Syndicats 2 rue du Parc
71100 CHALON SUR SAÔNE

Nom : Prénom : Date de naissance (important):	Adresse perso : E-mail :	Tel fixe : Tel port : Syndiqué : o Oui o Non

Zone d'affectation:
Etiez-vous sans affectation à l'issue de la CAPD du 6 juin ? o Oui o Non
Gardez-vous la même zone que l'année passée ? o Oui o Non

ELEMENTS DE CALCUL DE VOTRE BAREME	**Ne rien noter (Réservé aux élus du personnel)**
A - Ancienneté générale de service au 31.08.2014 dans l'Education Nationale (à récupérer sur i-prof): ..... ans ..... mois ..... jours	**A - AGS :** TOTAL A :.....
B - Majorations et/ou bonifications éventuelles **1** – Ancienneté dans le poste : ..... ans **2** Nombre d'enfants à charge nés entre le 01.06.98 et le 01.03.2014 Date(s) de naissance : .... Il est important que nous ayons des informations sur votre situation familiale (rapprochement de conjoint, enfants malades, chargé de famille...) pour pouvoir défendre votre dossier. Pensez à les joindre à la fiche de suivi.	**B – Bonifications** Ancienneté dans le poste :..... Enfants .....
	BAREME = A + B **TOTAL = ...**

Vous êtes actuellement sur un poste fractionné, vous êtes prioritaire sur ce poste à condition qu'il ne change pas à plus de 50% et vous le demandez en premier vœu :
OUI NON

IMPORTANT : Pour être en règle avec la loi « Informatique et libertés », il nous faut impérativement votre accord daté et signé.

J'accepte de fournir au Syndicat des Enseignants les informations nécessaires au suivi de mon dossier. JE DEMANDE AU syndicat des Enseignants de me fournir les informations administratives et corporatives concernant notamment la gestion et le déroulement de ma carrière auxquelles il a accès, notamment à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au Syndicat des Enseignants, Maison des Syndicats, 71000 Chalon.

Date et Signature